



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
NORMANDIE**

Avenant n°1 au projet de Contrat de plan État-Région 2021-2027 pour la Normandie

Préambule :

Le Protocole d'accord au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 a été signé le 15 novembre 2022,

Le projet de Contrat de Plan État-Région 2021-2027 pour la Normandie a été présenté en Assemblée Plénière de la Région Normandie le 26 juin 2023,

AVENANT

Entre

L'État représenté par Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, habilité à ces fins par mandat du Premier Ministre,

D'une part,

et

La Région Normandie représentée par Monsieur Hervé MORIN, Président du Conseil Régional de Normandie,

D'autre part,

Vu l'accord de partenariat du 28 septembre 2020 entre l'État et les Régions,

Vu la circulaire du Premier Ministre N°CAB-2020D/10396 du 23 octobre 2020 relative à la nouvelle génération de contrats de plan État-Région,

Vu le mandat de négociation du Premier Ministre au Préfet de Région en date du 23 octobre 2020,

Vu le protocole d'accord État-Région pour la mise en œuvre du contrat de plan 2021-2027 signé le 15 novembre 2022,

Vu l'avis rendu par le Conseil Économique Social et Environnemental Régional sur le Projet de CPER Normand en date du 22 juin 2023,

Vu le projet de Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 pour la Normandie arrêté le 23 juin 2023,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Nature des modifications

Les modifications du projet de Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 pour la Normandie arrêté le 23 juin 2023 portent sur :

- Une erreur matérielle dans le tableau chiffré de la fiche 1.2 Recherche et Innovation,
- Un transfert de crédits de l'Etat entre le sous-volet 3-6 et le sous-volet 3-2,
- La modification de l'engagement financier de la Région Normandie pour le projet de la Tapisserie de Bayeux,
- Une adaptation dans le tableau récapitulatif du volet santé.

Article 2 : Actions et projets modifiés

1.2 La recherche et l'innovation

Concernant les projets structurants financés par la Région et l'Etat, des erreurs d'arrondis se sont glissés dans le montant total de la contractualisation CPER.

Le tableau suivant prend en compte les ajustements :

Nom des projets	Contractualisation CPER	Part Etat	Part organismes de recherche Etat	Part Région	Autres financeurs	Nom de l'organisme
CENTAURE II – Santé équine / Santé humaine	1 847 000 €	462 000 €		462 000 €	923 000 €	
EX2N-Spectro -Plateforme analytique, centré autour de la spectroscopie	8 648 000 € 8 649 000 €	1 675 000 €	350 000 €	5 408 000 €	1 216 000 €	CNRS
GEMM – CGHM	1 530 000 €	382 000 €		382 000 €	766 000 €	
Infra Bio Santé	4 104 000 €	851 000 €	175 000 €	1 026 000 €	2 052 000 €	IBISA
INNOVONS 2	7 704 000 €	1 926 000 €	300 000 €	1 926 000 €	3 552 000 €	INSERM (200 000€) IBISA (100 000€)
μCOSMOS – Approches microfluidique innovantes	2 143 000 €	511 000 €	25 000 €	536 000 €	1 071 000 €	INRAE
DCG – Phénotypage pour l'élevage de bovins laitiers en système herbager	1 744 000 € 1 778 000 €		470 000 €	436 000 €	872 000 €	INRAE
Mesogere – Implantation de MESOcosmes pour l'évaluation et la gestion des risques environnementaux en région Normandie	1 269 000 € 1 268 000 €	317 000 €		317 000 €	634 000 €	
Normandsea	1 614 000 €	403 000 €		403 000 €	808 000 €	
Piège à poisson – Observatoire long terme des poissons migrateurs de la Bresle	450 000 €		250 000 €	200 000 €		INRAE (100 000€) OFN (150 000€)

CIREVE VII – Transformation numérique de la Salle de réalité virtuelle du CIREVE	723 000 €	181 000 €		181 000 €	361 000 €	
NUMNIE 2 – Numérisation intelligente, Smart Digital, Numérique Normandie	746 000 € 747 000 €	134 000 €	53 000 €	187 000 €	373 000 €	CNRS
GANIL - E2S3	1 430 000 €	715 000 €		715 000 €		
GANIL - E2GS2	5 130 000 €	1 565 000 €	1 000 000 €	2 565 000 €		CNRS
HEI – Projet CPER HEI autour de l'hydrogène	4 533 000 €	1 233 000 €	200 000 €	1 133 000 €	1 967 000 €	CNRS
Mobiseine (HEI)	3 675 000 €	918 000 €		919 000 €	1 838 000 €	
MS2	3 778 000 € 3 777 000 €	1 203 000 €		944 000 €	1 630 000 €	
Mobiseine (PVA) – Volet Plateforme pour le véhicule Autonome du projet Mobilité en Seine	653 000 € 652 000 €	304 000 €		163 000 €	185 000 €	
Plate-forme véhicule autonome	1 679 000 €	420 000 €		420 000 €	839 000 €	
Innovation - CRT-PFT	2 300 000 €	2 300 000 €				
	55 733 000 €	15 500 000 €	2 823 000 €	18 323 000 €	19 087 000 €	

Volet 3 - Transition écologique et énergétique

L'Etat procède à un transfert de crédits du sous-volet 3-6 (Approches territoriales et adaptation au changement climatique) au sous-volet 3-2 (Énergies renouvelables et économie circulaire).

Le tableau suivant prend en compte les ajustements :

Volet 3					
Sous-volets	Thématiques	Crédits État/ ADEME/AESN CPER	Crédits État Plan de Relance	Crédits Région	
3-1	La rénovation thermique des bâtiments publics		75 323 747 €	25 000 000 €	
3-2	Énergies renouvelables et de l'économie circulaire	45 281 000 €	4 436 000 €	7 000 000 €	
3-3	Biodiversité, Eau et lutte contre les pollutions	80 750 000 €			
3-4	Prévention des risques majeurs	2 890 000 €			
3-5	Densification et renouvellement urbain	2 000 000 €	33 700 000 €	6 700 000 €	
3.6	Adaptation au changement climatique			15 000 000 €	
Total		130 921 000 €	113 459 747 €	53 700 000 €	

Volet 4.1.1 Valoriser le patrimoine historique et culturel

La Région Normandie apportera 3M€ supplémentaires à la rénovation de la Tapisserie de Bayeux.

Le tableau suivant prend en compte les ajustements :

Nom des projets	Maître d'Ouvrage	Coût total	Part État		Part Région	Autres financeurs
			Crédits CPER	Crédits de droit commun		
Le Château de Gaillon : Phase 1 : Grant maison (étages) et ailes des cuisines ; Phase 2 : relocalisation du conservatoire de l'agglomération Seine-Eure et création d'un auditorium Phase 3 : restauration et aménagement du par cet des jardins	Agglomération Seine-Eure	29 400 000 €	4 500 000 €	700 000 € ⁽¹⁾	4 100 000 €	
Les musées métropolitains de Rouen : Création d'un centre de conservation (réserves mutualisées)	Métropole Rouen	11 410 000 €	1 500 000 €		3 540 000 €	
La Tapisserie de Bayeux	Ville de Bayeux	25 400 000 € 28 478 516 €	6 700 000 €	(2)	6 700 000 € 9 778 516 €	6 700 000 € CD du Calvados 5 300 000 € Ville de Bayeux
Le réaménagement du château de Caen Opération B de la phase 2 "le château dans ses murs"	Ville de Caen	18 700 000 €		100 000 € ⁽³⁾	5 000 000 €	5 000 000 € CD du Calvados
L'Abbatiale Saint-Ouen à Rouen : Restauration générale de l'abbatiale	Ville de Rouen	20 000 000 €		3 000 000 € ⁽⁴⁾	2 000 000 €	
			12 700 000 €	3 800 000 €	21 340 000 € 24 418 516 €	17 000 000 €

⁽¹⁾ Montant estimatif. Par ailleurs, la possible évolution de la domanialité de l'édifice pourrait avoir des incidences.

⁽²⁾ Pour la Tapisserie de Bayeux, l'État envisage possiblement 2 M€ (hors CPER) pour le local de restauration + 2 M€ (hors CPER) pour la restauration elle-même sous réserve des échanges avec les partenaires s'agissant du lieu de restauration et des arbitrages du Ministère de la Culture.

⁽³⁾ Soit 40% du montant subventionnable au titre des MH (tours et remparts), estimé à ce jour à 100 000€- prévu pour 2024

⁽⁴⁾ Pour la restauration de l'Abbatiale Saint-Ouen de Rouen, 15 M€ ont déjà été engagés : 2 M€ par le département de la Seine-Maritime, 3M€ par la ville de Rouen, 3M€ par la Métropole Rouen Normandie et 7 M€ par l'État (3M€ sur le BOP 363 et 4M€ de DSIL).

Volet 5 Santé

Les crédits dédiés à l'odontologie (5-2) étaient intégrés dans les crédits de la santé (5-1), la répartition doit donc être revue.

Le tableau suivant prend en compte les ajustements :

Sous-Volets	Thématiques	Crédits État	Crédits Région	Autres financeurs
5-1	Santé	255 000 000 €	200 000 000 € 196 700 000 €	
5-2	Odontologie	3 300 000 €	3 300 000 €	
Total		258 300 000 €	203 300 000 € 200 000 000 €	

Article 3 : modification de la maquette financière du contrat

Les autres dispositions du projet de contrat initial restent inchangées.